

DEC130293DR18

Décision portant nomination de Mme Carol SCHEMBRI aux fonctions d'assistante de prévention au sein de la Formation de Recherche en Evolution3580 intitulée Génie Enzymatique et Cellulaire

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) au CNRS ;

Vu la décision n°DEC122889DGDS du 19 décembre 2012 portant création de la FRE3580 intitulée Génie Enzymatique et Cellulaire et nommant M. Karsten HAUPT en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 18/07/2012 ;

Considérant que Mme Carol SCHEMBRI a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Picardie Jules Verne le 19/06, du 25 au 26/06, et du 10 au 11/12/12,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Carol SCHEMBRI, T, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de la FRE3580 intitulée Génie Enzymatique et Cellulaire à compter du 12/12/2012.

Mme Carol SCHEMBRI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Carol SCHEMBRI est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.



Délégation
Nord Pas de Calais et Picardie

www.cnrs.fr

Espace Recherche et Innovation
2, rue des Canoniers
59046 LILLE Cedex

Fait à Lille le 31 janvier 2013

Le directeur de l'unité
Karsten HAUPT

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Françoise PAILLOUS

Visa du président de l'Université de Technologie de Compiègne
Alain STORCK